

## 2) Relevé de l'Agirc-Arrco

Sur le site [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

- Créer votre espace personnel, en haut de la page
- Se connecter à votre espace personnel



- Tout en haut, au centre de la page : cliquer sur « MES SERVICES »  
Puis dans la colonne « MA CARRIÈRE » à gauche, cliquer sur « Mon relevé de points Agirc-Arrco »



- En bas de page, cliquer sur « Télécharger mon relevé »

## MON RELEVÉ DE POINTS AGIRC-ARRCO

Ce document récapitule les droits que vous avez acquis depuis le début de votre carrière auprès de l'Agirc-Arrco.

### Mise à jour :

Vos droits retraite sont mis à jour **une fois par an**.

Les points Agirc-Arrco acquis au titre de l'année précédente sont ajoutés de manière automatique l'année suivante. Pour l'année N, vos points Agirc-Arrco seront visibles courant N+2.

Vous constatez une erreur ?

Vous pouvez demander à faire rectifier votre carrière en contactant [votre groupe de protection sociale](#) dont les coordonnées figurent en haut à gauche de votre relevé.

Si vous avez une question, n'hésitez pas à consulter [notre page d'aide](#).

Pour aller plus loin :

- vous pouvez consulter votre carrière grâce au service "[Ma carrière en un coup d'œil](#)" et même télécharger votre relevé de carrière.
- vous pouvez également **estimer le montant de votre future retraite** grâce à notre [simulateur](#).

Le téléchargement de votre document peut prendre jusqu'à 10 secondes.

Télécharger mon relevé